

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 14 avril 2022

« Printemps des voisins » édition 2022 : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 avril

Après deux années d'annulation en raison de la crise sanitaire le « Printemps des voisins » fait son grand retour cette année, sous le signe des retrouvailles ! Du 20 au 22 mai, dans les 11 quartiers de la Ville, toutes les Nantaises et les Nantais qui le souhaitent, peuvent participer et organiser des repas, buffets ou goûters pour partager un moment convivial entre voisin·e·s. Les inscriptions sont ouvertes pour y participer jusqu'au 22 avril inclus, auprès de sa direction de quartier.



(C) Stephan Bellanger

Le « Printemps des voisins »

Créé en 2004, le « Printemps des voisins » est l'occasion, à l'approche des beaux jours, de se réunir entre voisins et de proposer une animation festive gratuite pour animer la vie de son quartier. Chaque Nantaise et Nantais peut y participer : un·e nouvel·le arrivant·e qui souhaite faire la connaissance de son voisinage, un·e habitant·e qui veut animer sa rue, son immeuble, son impasse... Ces moments festifs peuvent aussi être l'occasion de créer un temps de partage et d'échange entre générations : résidences autonomie, établissements scolaires, foyers de jeunes travailleurs...

Pendant 3 jours, du 20 au 22 mai (de 11h à 23h) chacune et chacun peut organiser ou participer à ces moments conviviaux qui peuvent prendre des formes variées : déjeuner, pique-nique, apéritif dînatoire, goûter, dîner, jeux en plein air, chants, découvertes culinaires, jardinage, etc. Les tablées rassemblent entre 12 et 50 personnes et les plus grandes peuvent réunir jusqu'à 200 voisin·e·s.



Printemps des Voisins 2019 – Malakoff Saint-Donatien (C) Jean-Félix Fayolle

La Ville de Nantes, avec ses directions de quartier, soutient les organisateurs du « Printemps des voisins » *via* :

- La livraison de tables et chaises prêtées gratuitement si vous n'avez pas de jardin ;
- Des conseils en termes de sécurité ;
- La mise à disposition d'invitations ou d'affichettes pour informer ses voisin·e·s ;
- Une aide pour remplir le formulaire d'inscription ;
- La mise en place d'un détournement d'une voie de circulation, si cela est nécessaire et possible techniquement.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 avril inclus. Un dossier d'inscription est à déposer à sa direction de quartier.

Il est possible de récupérer ce dossier :

- > Directement auprès des directions de quartier
- > En ligne sur : <https://metropole.nantes.fr/printemps-des-voisins>

Pour contacter sa direction de quartier :

> Direction de quartier Coeur de Ville

Quartiers : Centre-Ville ; Hauts-Pavés Saint-Félix ; Malakoff Saint-Donatien
Tél. 02 40 41 61 12
dq-coeur-ville@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Sud

Quartiers : Ile de Nantes ; Nantes Sud
Tél. 02 40 41 96 46
dq-sud@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Ouest

Quartiers : Bellevue Chantenay-Sainte-Anne ; Dervallières Zola
Tél. 02 40 41 62 26
dq-ouest@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Nord

Quartiers : Nantes Nord ; Breil Barberie
Tél. 02 40 41 61 30
dq-nord@mairie-nantes.fr

> Direction de quartier Est

Quartiers : Nantes Erdre ; Doulon Bottière
Tél. 02 40 41 61 40
dq-est@mairie-nantes.fr

Plus d'informations sur le « Printemps des voisins » :

- metropole.nantes.fr/printemps-des-voisins
- Allonantes : 02 40 41 9000